

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 50084
Numéro SIREN : 419 772 397
Nom ou dénomination : aXeL Expertise

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2020 sous le numéro de dépôt 399

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

Espace Judiciaire J-V Daubié
Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL

Tél : 03 54 59 18 50

ACD

7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF :

N/REF : 98 B 50084 / 2020-B-399

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 29/01/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2019.

Concernant la société

aXeL Expertise
Société par actions simplifiée
19 avenue de la Fontenelle
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-399 le 29/01/2020

R.C.S. EPINAL 419 772 397 (98 B 50084)

Fait à EPINAL le 29/01/2020,

LE GREFFIER



“aXeL Expertise”

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80.000 €
Siège social : 19 Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT DIE DES VOSGES**

R.C.S. EPINAL 419 772 397

*** * ***

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2019**

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L’Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d’affecter le bénéfice de l’exercice clos le **30 juin 2019** s’élevant à **315.600,04 €** comme suit :

Bénéfice	315.600,04 €
Distribution de dividendes Soit 75 € par action	- 300.000,00 €

Le solde, soit au compte “Autres Réserves”.	15.600,04 €

De ce fait, le compte « Autres Réserves » passerait d’un solde créditeur de 1.711.853,54 euros à un solde créditeur de 1.727.453,58 Euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d’imposition des revenus mobiliers de 30 % s’agissant d’une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l’impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✚ d’un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✚ d’un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l’avant-dernière

COPIE

année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 100.875 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 199.125 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividendes	Montant éligible abattement de 40 %
2017/18	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
2016/17	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
Distribution exceptionnelle 15 mai 2017	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
2015/16	-	-

II-RESOLUTION ADOPTEE

QUATRIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2019** s'élevant à **315.600,04 €** comme suit :

Bénéfice	315.600,04 €
Distribution de dividendes Soit 75 € par action	- 300.000,00 €
Le solde, soit au compte "Autres Réserves".	15.600,04 €

De ce fait, le compte « Autres Réserves » passerait d'un solde créditeur de 1.711.853,54 euros à un solde créditeur de 1.727.453,58 Euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ↳ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ↳ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 100.875 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 199.125 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividendes	Montant éligible abattement de 40 %
2017/18	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
2016/17	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
Distribution exceptionnelle 15 mai 2017	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
2015/16	-	

Cette résolution est adoptée à "l'unanimité"

**Certifié conforme
à l'original**



COPIE

Désignation de l'entreprise : **SAS AXEL EXPERTISE**

Adresse de l'entreprise : **19 Av.de la Fontenelle**

88100 SAINT DIE DES VOSGES

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12**

Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **4 1 9 7 7 2 3 9 7 0 0 0 1 6**

Néant *

				Exercice N, clos le 30062019	N-1 30062018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF				
	Fonds commercial (1)	AE				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT				
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
Autres participations	CU	1 519 201	24 563	1 494 638	1 506 919	
Créances rattachées à des participations	BB	20 000		20 000	20 000	
Autres titres immobilisés	BD					
Prêts	BF					
Autres immobilisations financières *	BH					
TOTAL (II)	BJ	1 539 201	24 563	1 514 638	1 526 919	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *					
	Matières premières, approvisionnements	BL				
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CREANCES					
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	18 716		18 716	51 391
	Autres créances (3)	BZ	27 469		27 469	2 483
Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	288 781	894	287 887	288 781	
Disponibilités	CF	356 832		356 832	383 604	
Comptes de régularisation						
Charges constatées d'avance (3) *	CH	700		700	777	
TOTAL (III)	CJ	692 498	894	691 604	727 036	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 231 699	25 457	2 206 242	2 253 955	
Renvois : (1) Dont droit au bail :						
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :					
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		20 000	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AXEL EXPERTISE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 391	11 391	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 711 854	1 698 136	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	315 600	313 717	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL	2 126 845	2 111 245	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		7 675	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	47 634	102 266	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 530	2 730	
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 234	30 040	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	79 397	142 711		
TO TAL (IV)	ED				
Ecarts de conversion passif *	EE				
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 206 242	2 253 955		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	79 397	142 711	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AXEL EXPERTISE		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	142 656	FH		FI	142 656	214 331
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	142 656	FK		FL	142 656	214 331
CHARGES D'EXPLOITATION	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	142 657
	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 249	
	Salaires et traitements *					FY	1 215	
	Charges sociales (10)					FZ	100 207	
	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	38 564	77 854
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	2
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	150 235
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	(7 578)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH	(23 327)	
PRODUITS FINANCIERS	(III)		(IV)		GI			
	Produits financiers de participations (5)				GJ	339 719	351 513	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		396	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	339 719	351 909	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	13 176	12 282	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 261	2 467	
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	14 437	14 748	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	325 282	337 161	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	317 704	313 833	

Désignation de l'entreprise SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	2 104 116
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	482 376 566 244
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	166 776 252 526
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	315 600 313 717
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	339 719 351 513
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 30/06/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 206 242 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 482 376 euros et un total charges de 166 776 euros, dégageant ainsi un résultat de 315 600 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2018 et finit le 30/06/2019.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Faits caractéristiques de l'exercice

néant

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/06/2019
Total des Charges à payer		14 649
Emprunts et dettes financières divers		
<i>INT COURUS A PAYER</i>	1 235	1 235
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
<i>FAC NON PARV-FOURNISSEURS</i>	4 530	4 530
Dettes fiscales et sociales		8 884
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	3 351	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	3 000	
<i>PROVISION CH SOCIALES / CP</i>	1 155	
<i>PROV CHARGES SOCIALES / PRIMES</i>	1 200	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	18	
<i>ETAT TAXES ET CHARGES A PAYER</i>	160	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/06/2019
Total des Produits à recevoir		5 176
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	5 176	5 176

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/06/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION COTISATIONS ORDRE ET CRCC		700	700
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			700

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers	2	
	TOTAL		

--

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations		1 494 638		
Prêts		20 000		
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		18 716		
Capital souscrit appelé non versé		26 719		
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser 6 179 € dette actuarielle : 5 898 €	5 898	
Autres engagements	5 898	
Total des engagements financiers (1)	5 898	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



VRM AUDIT

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale du Ressort de la Cour d'Appel de Nancy

AXEL EXPERTISE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80 000 €
Siège social : 19 Avenue de la Fontenelle

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

419 772 397 RCS EPINAL

☺ ☺ ☺ ☺

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

☺ ☺ ☺ ☺

Mesdames et Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 13 décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXEL EXPERTISE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'évaluation des titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2019 s'établit à 1 494 638 €, a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et, pour ce qui concerne les estimations, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

LUNEVILLE, le 2 décembre 2019

Pour la société VRM AUDIT,
Bertrand MANGINOT,



1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS AXEL EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19 Av.de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 1 9 7 7 2 3 9 7 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N. clos le 30062019						
		N-1 30062018						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
		Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	24 563	1 494 638	1 506 919
Créances rattachées à des participations	BB		BC		20 000	20 000		
Autres titres immobilisés	BD		BE					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
		TOTAL (II)	BJ	BK	24 563	1 514 638	1 526 919	
		Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BC				
ACTIF CIRCULANT	CREANCES *	En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		18 716	51 391	
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA		27 469	2 483	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	288 781	894	287 887	288 781
		Disponibilités	CF	CG	356 832		356 832	383 604
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	700		700	777
Comptes de régularisation		TOTAL (III)	CJ	CK	894	691 604	727 036	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif *	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	2 231 699	25 457	2 206 242	2 253 955
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	20 000	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :	Immobili- sations :							
		Stocks :				Créances :		



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 391	11 391
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	1 711 854	1 698 136
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	315 600	313 717
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	2 126 845	2 111 245
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		7 675
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	47 634	102 266
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 530	2 730
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 234	30 040
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	79 397	142 711
	(V)	ED		
	Ecarts de conversion passif *	EE		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 206 242	2 253 955
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	79 397	142 711
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AXEL EXPERTISE		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	142 656	214 331	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	142 656	214 331	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	142 657	214 335
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	10 249	10 605	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	1 215	2 153	
	Salaires et traitements *			FY	100 207	147 044	
	Charges sociales (10)			FZ	38 564	77 854	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	2	6	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	150 235	237 662	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(7 578)	(23 327)	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	339 719	351 513	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		396	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	339 719	351 909	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	13 176	12 282	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 261	2 467	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	14 437	14 748	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	325 282	337 161	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	317 704	313 833	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (8) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	2 104 116
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	482 376 566 244
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	166 776 252 526
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	315 600 313 717
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	339 719 351 513
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS AXEL EXPERTISE**

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
		TOTAL I		1		2		
		TOTAL II				3		
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD		KE		KF	
	CORP. CORP.	Terrains		KG		KH		KI
		Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
			Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	1 539 201	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV	
	TOTAL IV		LQ		LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG		ØH		ØJ		

EMAUDIT SA
1 539 201
Commissaires
1 539 201
Comptes

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		TOTAL I		1		3		4		
		TOTAL II								
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW		IX	
	CORP. CORP.	Terrains		IP		LX		LY		LZ
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
			Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
			Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX		ØY	1 539 201	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 539 201	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 539 201	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AXEL EXPERTISE** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH	
Terrains		PI	PJ	PK	PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG	
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO	
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT	
TOTAL III		QU	QV	QW	QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR	



CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ
		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			Total général non ventilé (NW - NY)		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

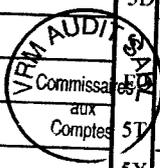
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS AXEL EXPERTISE**

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5I	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	12 282	9V	12 282	9W	9X	24 563
		Ø6		Ø7		Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	894	6Z	7A	894	
	TOTAL III	7B	12 282	TY	13 176	TZ	UA	25 457
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	12 282	UB	13 176	UC	UD	25 457
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF				
		UG	13 176	UH				
		UJ		UK				



Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 30/06/2019

ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 206 242 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 482 376 euros et un total charges de 166 776 euros, dégageant ainsi un résultat de 315 600 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2018 et finit le 30/06/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.



Faits caractéristiques de l'exercice

néant

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Charges à payer		14 649
Emprunts et dettes financières divers <i>INT COURUS A PAYER</i>		1 235
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FAC NON PARV-FOURNISSEURS</i>		4 530
Dettes fiscales et sociales		8 884
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	3 351	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	3 000	
<i>PROVISION CH SOCIALES / CP</i>	1 155	
<i>PROV CHARGES SOCIALES / PRIMES</i>	1 200	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	18	
<i>ETAT TAXES ET CHARGES A PAYER</i>	160	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Produits à recevoir		5 176
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	5 176	5 176



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2019
				
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
COTISATIONS ORDRE ET CRCC			700	700
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				700

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	



--

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations		1 494 638		
Prêts		20 000		
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		18 716		
Capital souscrit appelé non versé		26 719		
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	30/06/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Etat exprimé en euros			
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
			
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser 6 179 € dette actuarielle : 5 898 €		5 898	
		5 898	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		5 898	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			